Un bâtiment "en amande" hors de la péninsule armoricaine : le bâtiment bat1023 d'Ars (Charente) "Chemin des Prés"

Alexandre Lemaire, Bruno Bosc-Zanardo

▶ **To cite this version:**

Alexandre Lemaire, Bruno Bosc-Zanardo. Un bâtiment "en amande" hors de la péninsule armoricaine : le bâtiment bat1023 d'Ars (Charente) "Chemin des Prés". Internéo 12 - Journée d'information 2018, Oct 2018, Saint-Germain-en-Laye, France. pp.170-178. hal-03690850

HAL Id: hal-03690850
https://hal.science/hal-03690850

Submitted on 9 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INTERNÉO 12 - 2018

Journée d'information du 6 octobre 2018
Saint-Germain-en-Laye

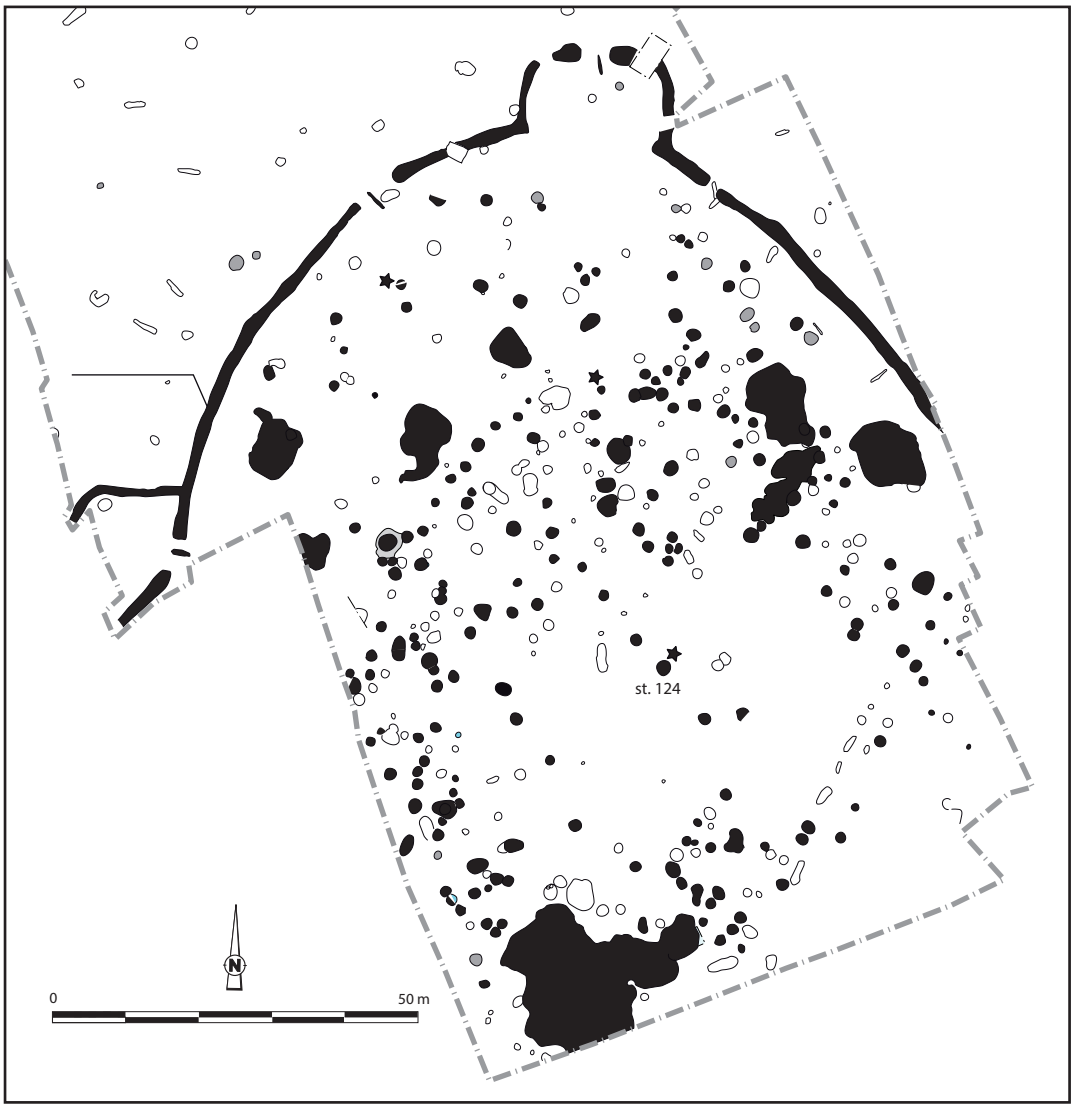

ouvrage publié par l'Association pour les Etudes Interrégionales sur le Néolithique (INTERNÉO) et la Société Préhistorique Française

ISSN 1772-8320

INTERNÉO

L'Association pour les études interrégionales sur le Néolithique (InterNéo), association régie par la loi du 1er juillet 1901, a été créée le 15 décembre 1990, et déclarée à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye le 07/03/91 (publication au JO du 3/04/91).
Son objet est d'organiser des colloques, congrès, séminaires et autres manifestations scientifiques propres à faciliter les contacts entre chercheurs, de publier le résultat de ces recherches, et, d'une manière générale, de favoriser le développement des recherches sur le Néolithique en France. La constitution de l'association a permis d'officialiser une pratique qui remontait à 1972, dans laquelle un groupe consultatif réuni autour de Henri Carré, fondateur, sollicitait les organisateurs des colloques annuels (pour l'essentiel les Directions des Antiquités préhistoriques).

Afin de favoriser l'articulation avec les *Rencontres méridionales de Préhistoire récente*, il a été décidé – à Poitiers en 1994 – que les *Colloques interrégionaux sur le Néolithique* auraient une périodicité bisannuelle à partir de 1996. Soucieuse de préserver le lien entre les chercheurs et la dynamique de la recherche, l'association InterNéo s'est en même temps engagée à organiser, une année sur deux en alternance avec le colloque, une journée d'information réservée en priorité à des communications d'actualité (Le XXXIe Colloque interrégional sur le Néolithique s'est tenu à Châlons-en-Champagne en 2013).

Le principe retenu est le suivant : un appel à communication est lancé en avril, par l'intermédiaire d'une 1ère circulaire; une quinzaine de communications de 15 minutes sont retenues par les organisateurs (désignés à chaque assemblée générale précédente) ; les communicants adressent un texte de 3 à 14 pages (illustrations comprises) deux mois avant la réunion ; ces textes sont réunis en un recueil de 150 à 200 pages, remis à chaque participant le jour de la rencontre, contre un droit modique d'inscription qui vaut cotisation annuelle à l'association.

La série de volumes intitulée « INTERNÉO X, Journée d'information du ... » comporte à ce jour onze volumes ; celui-ci est donc le douzième de la série (cf. liste en dernière page de ce volume).

Siège social :
Université Paris 1
Centre de Recherches Protohistoriques
3 rue Michelet
75006 PARIS

Composition du bureau en 2018 :
Présidente : Ivan Praud
Trésorier : Nicolas Cayol
Secrétaire : Anthony Denaire

Organisateurs de la journée du 6 octobre 2018 et édition du volume :
Anthony Denaire, Cynthia Domenech-Jaulneau, Caroline Renard, Ivan Praud et
Catherine Louboutin, adjointe au Directeur et responsable du pôle scientifique du Musée d'archéologie nationale et du Domaine national de Saint-Germain-en-Laye

Illustration de la couverture : plan du site d'Achenheim (Bas-Rhin) ; d'après Lefranc et *al.*, ce volume.

SOMMAIRE

Aurélia ALLIGRI, Jean-Gabriel PARIAT, Gautier BROUX,
Romana BLASER et Yann LE JEUNE
Diagnostic archéologique en plaine alluviale de l'Esches, résultats liminaires
des occupations néolithiques du site de Persan « Zac du Chemin Herbu » ..... p. 5

Emmanuel GHESQUIÈRE, Nicolas LE MAUX,
Hubert LEPAUMIER et Cyril MARCIGNY
Un site Rubané/Limbourg en Normandie occidentale :
Moult « Le Relais de Poste » (Calvados) ..... p. 18

Anne HAUZEUR
Un habitat BVSG à Athis-Mons (Orlyparc) : premiers résultats de terrain ..... p. 35

Bertrand PERRIN, Magali FABRE,
Amandine MAUDUIT et Anthony DENAIRE
Le site Grossgartach d'Oberschaeffolsheim (Bas-Rhin) ..... p. 42

Philippe LEFRANC et Fanny CHENAL avec la collaboration
de Michel MAUVILLY, Rose-Marie ARBOGAST et Élisa ROLLINGER
Achenheim « Strasse 2 » (Bas-Rhin) : enceinte défensive et
violence collective dans la Basse-Alsace du dernier tiers
du 5e millénaire av. J.-C. : présentation liminaire ..... p. 57

Luc JACCOTTEY, Cécile MONCHABLON, Pierre PÉTREQUIN
et Anthony DENAIRE avec la collaboration de Marie-France
DIETSCH-SELLAMI, Alexa DUFRAISSE, Arnaud GOUTELARD,
Jean-Baptiste LAJOUX, Valérie LAMY et Bénédicte VOELTZEL
L'habitat néolithique de Grand-Charmont (Doubs)
« Les Grands Bannots » : données préliminaires ..... p. 67

Corinne THEVENET et Caroline COLAS
Une sépulture de la fin du Michelsberg à Beaurieux/Cuiry-lès-Chaudardes (Aisne) ..... p. 76

Loïc JAMMET-REYNAL et Estelle RAULT
Lampertheim « Zone Commerciale Nord » (Bas-Rhin) :
une occupation domestique du Néolithique récent (culture du Munzingen) ..... p. 87

Cyrille BILLARD et Nancy MARCOUX
Vers une identification de la chaîne opératoire du bois sur
les bâtiments du Néolithique moyen de Goulet « Le Mont » (Orne) ..... p. 97

Sébastien TORON, Klet DONNART et Quentin FAVREL
Tremuson (22) « Le Coin des Petits Clos », un site du
Néolithique moyen et final aux composantes continentale et atlantique ..... p. 116

Emmanuelle MARTIAL et Ivan PRAUD avec la collaboration
de Frédéric BROES, Kai FECHNER et Aurélie SALAVERT
Une nouvelle occupation du Néolithique final
dans le Nord, à Baisieux : présentation liminaire ..... p. 127

Mathieu LANÇON
« Seuls sous le sable, des pieux dans l'eau ? » Un barrage en bois
du Néolithique final au cœur de la plaine maritime flamande française ..... p. 139

Sébastien CHAUVIN, Pierre ALLARD, Gilles FRONTEAU,
Nicolas GARNIER, Lamys HACHEM, Niccolò MAZZUCCO,
Alexandre MONNIER, Marie-Pierre PETITDIDIER et Sandrine THIOL
Une sépulture campaniforme en plaine du briennois (Blignicourt, Aube) ..... p. 149

Cynthia DOMENECH-JAULNEAU et Aloïs CORONA
Découverte d'une sépulture campaniforme à
Saint-Martin-la-Garenne « Les Bretelles » (Yvelines) ..... p. 159

Alexandre LEMAIRE et Bruno BOSC-ZANARDO
Un bâtiment « en amande » hors de la péninsule armoricaine :
le bâtiment bat1023 d'Ars (Charente) « Chemin des Prés » ..... p. 170

UN BÂTIMENT « EN AMANDE » HORS DE LA PÉNINSULE ARMORICAINE : LE BÂTIMENT BAT1023 D'ARS (CHARENTE), « CHEMIN DES PRÉS »

Alexandre LEMAIRE et Bruno BOSC-ZANARDO

Le site du « Chemin des Prés » se trouve au sud de la commune d'Ars, près de Cognac, en Charente (fig. 1). La fouille, réalisée à l'automne 2016 à la suite d'un diagnostic conduit par Stéphane Vacher (Vacher, 2016) dans le cadre d'un projet d'extension des locaux de la SASU Cognac Ferrand, a porté sur une emprise de 7820 m² centrée sur un enclos fossoyé du début du Haut-Empire. Implanté sur un plateau de calcaire en légère pente, de l'ordre de 2,3 %, déterminée par la proximité du Né, un affluent de la Charente, à environ 200 m à l'est, le site est apparu très arasé, recouvert par une vingtaine de centimètres en moyenne de terre labourée. Le contraste entre les comblements sombres des structures et la blancheur du calcaire a toutefois offert d'excellentes conditions pour le repérage des creusements (fig. 2).
Au centre de l'emprise de fouille et de l'enclos antique, un bâtiment isolé à l'architecture inhabituelle, seule structure datable de la fin du Néolithique sur le site, fait l'objet du présent article.

LE BÂTIMENT BAT1023

Le bâtiment BAT1023 correspond à un ensemble de 22 ancrages de poteaux contenus dans un espace de 55 m² délimité par des tranchées curvilignes (fig. 2). En forme d'amande, de 14,05 m de longueur, 5,90 m de largeur maximale et 1,50 m de largeur minimale, il se développe à partir d'un axe de symétrie longitudinal d'orientation nord-ouest/sud-est, mais présente des extrémités différentes, l'une plus large que l'autre. L'entrée se situe dans l'axe médian du mur sud-est, encadrée par deux poteaux de bonne taille ménageant un passage de 0,80 m de large. Côté opposé, au nord-ouest, le bâtiment s'interrompt par une tranchée rectiligne connectée aux tranchées périphériques mais placée avant que ces dernières ne s'achèvent, formant un renfoncement par rapport aux longs côtés. L'arrière du bâtiment est également marqué par un petit espace trapézoïdal d'un peu moins de 1,5 m², semble-t-il isolé du reste du bâtiment par une cloison interne. Une interruption de la tranchée périphérique sur 1,50 m de longueur, côté nord, peut correspondre à un second accès ou plus probablement résulter d'un simple défaut de conservation, comme semble l'indiquer la section de tranchée à l'est de l'interruption, conservée seulement à l'état de trace.
Les tranchées s'inscrivent dans une largeur comprise entre 0,08 m et 0,34 m pour une profondeur conservée entre 0,03 m et 0,14 m. Elles présentent majoritairement un profil à parois verticales et fond plat, mais la dureté du calcaire encaissant implique des irrégularités, notamment lorsque des plaquettes et blocs se détachent. Ainsi, certaines sections apparaissent tout à fait régulières et d'autres sont au contraire très irrégulières induisant des variations brutales de la largeur conservée de la tranchée. D'autres encore présentent des aspérités sur le fond qui pourraient correspondre à des emplacements de poteaux et piquets disjoints ou bien à des arrachements du substrat. Le comblement des tranchées, un limon argileux brun foncé chargé en nodules et éclats de calcaire et ponctué de graviers et cailloux roulés, uniforme sur la totalité du tracé et en tous points similaire à la nature de la couverture sédimentaire du site, n'a pas permis de distinguer la moindre empreinte. S'il nous paraît très probable que ces tranchées devaient accueillir des poteaux servant à l'édification de murs, il est donc difficile de se prononcer sur la nature précise de leur agencement, en poteaux jointifs formant des parois palissadées ou en poteaux distants formant une assise de murs en clayonnage. Une dernière variation notable dans les tranchées concerne une section d'environ 6,50 m de longueur côté sud-ouest. Le creusement s'y élargit notablement, passant de 0,15 m à 0,30 m, et le profil y apparaît dissymétrique, marqué par un étagement du fond. Nous n'avons pas pu distinguer de recoupement au sein du comblement, mais il peut s'agir d'une reprise ou d'une consolidation de mur dans le cadre d'une réfection.
Si 22 ancrages de poteaux occupent l'espace interne du bâtiment, sept autres se trouvent à l'extérieur, à proximité immédiate, dont six distribués selon une courbe de même orientation que la tranchée sud du bâtiment. L'analogie des courbes entre la tranchée sud du bâtiment et cette série de poteaux nous a dans un premier temps conduit à envisager la possibilité qu'un deuxième bâtiment, de forme générale similaire à celle du premier mais désormais sur poteaux porteurs uniquement au niveau des murs, ait pu

partiellement s'y superposer. À cette hypothèse pouvait faire écho une concentration de poteaux dans la moitié sud de l'espace interne du bâtiment BAT1023, dont cinq auraient pu appartenir à la paroi nord de ce potentiel second bâtiment. Nous avons toutefois écarté cette hypothèse parce que rien ne permettait d'expliquer la disparition des poteaux de la partie orientale de l'éventuel second bâtiment, parce que la répartition des poteaux sur les parois uniquement, sans aucun support interne, posait des problèmes de logique architecturale et parce que, finalement, il peut exister des réponses plus simples aux questions posées par la distribution des poteaux. Notons en outre que la contemporanéité du bâtiment BAT1023 et des six poteaux au sud n'est pas assurée, mais déduite de la faible dispersion des structures à l'échelle de l'emprise de fouille, toutes périodes confondues. Les six poteaux extérieurs, côté sud, pourraient ainsi par exemple témoigner d'un aménagement plus léger, de type barrière, associé au bâtiment dont il suit l'orientation.
Ces remarques nous conduisent à considérer que l'ensemble des ancrages de poteaux contenus dans l'espace interne du bâtiment sont bien constitutifs de son architecture. Tous peuvent ainsi être considérés comme circulaires, les diamètres variant de 0,20 à 0,50 m. Les poteaux ancrés le plus profondément sont également ceux qui présentent le plus fort diamètre. Cinq se détachent ainsi par leurs dimensions supérieures : les deux poteaux formant l'entrée, les deux poteaux de la « pointe » du bâtiment et un poteau dans l'axe médian longitudinal, légèrement décalé vers l'ouest par rapport au centre du bâtiment. D'autres se distinguent au contraire par leur très faible ancrage conservé : il s'agit de quatre poteaux distribués autour d'un principal, près de la tranchée sud, au niveau de l'axe médian. Leur disposition ainsi que leur faible profondeur conservée, entre 0,05 et 0,10 m, tendent à indiquer qu'il pourrait s'agir d'étais pour le poteau principal. Au-delà de ces deux éléments discriminants, les variations d'altimétrie de fond n'apportent aucun élément de distinction, se faisant simplement le reflet de la pente du terrain, et les comblements des trous de poteau sont tous de nature identique à ceux des tranchées.
Pour finir, il semble que la distribution des poteaux ne détermine pas de nefs, dans le sens longitudinal, mais plutôt des travées. L'absence de poteaux centraux dans la moitié orientale du bâtiment tend d'ailleurs à signaler que l'architectonique de l'édifice ne repose pas, ou pas uniquement, sur une faîtière, mais que les charges sont transmises latéralement sur les poteaux, puis sur les murs. Nous verrons plus loin que des observations de même nature peuvent être faites sur d'autres exemplaires connus de bâtiment « en amande » et que de leur comparaison naîtront d'autres questions d'ordre architectural propres à l'exemplaire d'Ars.

MOBILIER ET DATATION

Sur la totalité des structures qui composent le bâtiment BAT1023, la collecte de mobilier s'est avérée mince et finalement peu déterminante. Deux tranchées et cinq trous de poteau ont livré des éléments chronologiquement disparates : d'un côté, les comblements de quatre trous de poteau et d'une tranchée ont fourni, en quantité minime, des tessons de céramique tournée attribuables à l'Antiquité, de l'autre, trois poteaux et deux tranchées ont livré des pièces d'industrie lithique préhistorique (la céramique néolithique est absente du site) (fig. 2). Cette hétérogénéité reflète une situation observée partout ailleurs sur le site : un phénomène omniprésent de résidualité et d'intrusion. Ainsi, sur les 63 éléments lithiques collectés sur le site, seuls sept proviennent du bâtiment BAT1023 et deux de la série de six poteaux immédiatement au sud. Les 54 autres étaient en position secondaire dans les comblements de structures du Haut-Empire. Les phénomènes intrusifs sont encore illustrés par 784 carporestes, ni carbonisés ni imbibés, prélevés dans les comblements de cinq trous de poteau constitutifs du bâtiment (un unique caryopse carbonisé de céréale peut prétendre à être associé à l'occupation néolithique). Malgré tout, le corpus d'industrie lithique livre, à l'échelle du site, une bonne cohérence et une datation radiocarbone concorde bien avec celles obtenues, nous le verrons, sur les autres bâtiments en amande recensés (fig. 4).

Le mobilier lithique se compose de 63 éléments aux caractéristiques générales proches de celles observées lors du diagnostic (Vacher, 2016). Les silex se répartissent sur l'ensemble de la surface fouillée, seul le secteur nord n'a pas livré d'éléments lithiques.
80% de l'ensemble est taillé dans du silex de bonne qualité noir à gris très foncé avec une teinte orangée à verdâtre. Le cortex, très calcaire est blanc crayeux. La composition de la série reflète les choix opérés sur le terrain où seuls les mobiliers lithiques retouchés et facilement identifiables ont été récoltés. L'assemblage tel qu'il nous est parvenu ne reflète ainsi probablement pas l'ensemble

archéologique, tout du moins doit-il être considéré avec réserve. Les outils dominent (76 %), les produits de débitage bruts représentent 21 % de l'ensemble, le tout accompagné par un nucléus et un fragment d'armature bifaciale. L'examen des pièces montre une industrie lithique orientée préférentiellement vers la production d'éclats, presque 80 %. La percussion directe est privilégiée. Cependant, l'unique nucléus montre une chaîne opératoire orientée vers la production de lamelles courtes et larges. Il est issu d'un module de faibles dimensions et son cintre a été entretenu par un débitage unipolaire tournant. L'outillage est majoritairement représenté par des grattoirs (fig. 3 n° 3) et des racloirs sur éclats accompagnés par des coches et des denticulés ainsi que des micro-denticulés toujours sur éclat. Deux perçoirs ont été mis au jour et présentent des caractéristiques communes : une pointe dans le prolongement d'une arête dorsale et aménagée par des retouches abruptes directes (fig. 3 n° 4). Beaucoup de ces outils sont façonnés sur des pièces issues du débitage utilisées comme support « opportunistes ». Deux fragments de couteau et une armature perçante à ailerons et pédoncule équarris (fig. 3 n° 2) complètent cet ensemble.
Dans le détail, les structures liées au bâtiment en amande ont livré un éclat cortical de mise en forme de nucléus aménagé en racloir (fig. 3 n° 1), un fragment de lame grossière et un petit éclat retouché. En outre, deux pièces lithiques ont été mises au jour dans la tranchée nord et la tranchée sud : un éclat portant quelques enlèvements sur son bord gauche et en partie distale et une petite lame épaisse à trois pans fracturée.
Le matériel lithique mis au jour présente une homogénéité forte et correspond à une industrie lithique de la fin du Néolithique du Centre-Ouest, malheureusement le manque de pièces caractéristiques et l'image tronquée qui nous en est parvenue ne permet pas d'affiner l'appartenance chrono-culturelle des artisans à l'œuvre à Ars. La présence de la seule armature à ailerons et pédoncule équarris reste un maigre indice d'influence campaniforme (Furestier, 2005).

Deux datations radiocarbones sur charbon de bois ont pu être réalisées. L'une donne un résultat centré sur le Bronze final, 1396-1135 cal BC à 2 sigmas, période par ailleurs non représentée sur le site, si bien que nous la considérons comme résultant d'une intrusion. L'autre, entre 2398 et 2141 cal BC à 2 sigmas (3810 ± 30 BP), correspond en revanche bien mieux au mobilier lithique que nous venons de présenter ainsi que, nous le verrons, aux datations relevées sur les autres bâtiments en amande connus (fig. 4).

COMPARAISONS

Si ce type de bâtiment était jusque-là inconnu en Charente, il est en revanche bien identifié en Bretagne depuis quelques années, notamment grâce à la présentation, lors de la journée d'information de l'InterNéo en 2012, des premiers plans recensés du type alors dénommé « en amande » (Blanchet, Nicolas et Toron 2012). Depuis, le corpus s'est un peu étoffé pour atteindre douze exemplaires connus, selon notre recensement (fig. 5).

La comparaison des plans amène plusieurs niveaux de remarques. D'abord, la forme générale en amande, l'orientation nord-ouest/sud-est avec la pointe au nord-ouest et – lorsqu'elle est identifiée – l'entrée au sud-est, les dimensions assez imposantes inscrites entre 11,15 et 20 m de longueur et entre 5 et 8,10 m de largeur maximale (38 à 100 m² de surface interne), et l'architecture à base de parois aménagées en tranchées et de poteaux plantés, sont des éléments communs à tous ces bâtiments et permettent de définir le type « en amande ». L'exemplaire de Quéven dénote un peu par sa longueur réduite à presque 10 m et par son orientation est-ouest légèrement désaxée vers le nord-est, éléments qui sont peut-être à mettre sur le compte de sa chronologie avancée, puisque les céramiques qui lui sont associées semblent plutôt centrées sur le Bronze ancien (Crowch, 2014). Il faut en outre préciser que les bâtiments de Quéven et Ploufragan n'ont été observés que dans le cadre de diagnostics.
Au-delà de leurs caractéristiques communes, quelques variations de détail peuvent être soulignées.
Les entrées, lorsqu'elles sont repérées, sont encadrées par deux poteaux qui se démarquent par la profondeur de leur ancrage. Les espaces ainsi ménagés paraissent déterminer deux modules d'entrée, le premier fixant une largeur entre 1,10 et 1,20 m (Lamballe et Saint-André-sur-Orne) et le second entre 0,70 et 0,80 m (Plouescat et Ars), qui ne paraissent corrélés ni à la longueur totale, ni à la largeur maximale des bâtiments.
L'arrière des bâtiments montre aussi des différences qui permettent de distinguer deux groupes. D'un côté, les bâtiments de Quéven « Park an Denved », Carhaix-Plouguer « Kergorvo » et Ploufragan « Le Merlet » s'achèvent en pointe. De l'autre, ceux de Bais « Bourg Saint-Pair », Plouescat « Creac'h ar

Vrenn » (les bâtiments 2 et 3, le 1 étant incomplet), Trémuson « Le Coin des Petits Clos » et Ars « Chemin des Prés » s'achèvent par une tranchée rectiligne qui coupe la pointe. À ce sujet, le « cloisonnement » de la partie arrière du bâtiment de Ars constitue une originalité qu'il convient, selon nous, de relativiser. Nous ne concevons en effet aucune logique architecturale dans un tel aménagement isolant un espace de 1,5 m², sans qu'aucune interruption dans les tranchées ne témoignent d'un système d'accès ; par ailleurs, la présence d'une cloison et de deux gros trous de poteau si rapprochés ne paraît répondre à aucune nécessité architectonique. Une autre hypothèse serait plutôt de considérer le plan de l'extrémité du bâtiment comme le cumul d'un plan d'origine et d'un plan secondaire, après allongement ou réduction de l'édifice. Les traces de réfection relevées au niveau de la tranchée sud et peut-être aussi dans la multiplication des ancrages de poteaux au même endroit, peuvent appuyer l'hypothèse.

Enfin, un dernier élément récurrent nous semble revêtir une importance particulière. Six bâtiments peuvent manifester la présence d'un module quadrangulaire sur poteaux, localisé dans la partie la plus large de l'édifice : il s'agit des bâtiments de Lamballe (module de 4 à 4,50 m x 3,85 à 4 m), Plouescat 2 (4,20 m x 3,95 m) et 3 (3,10 m x 3,05 m), Trémuson (5 à 5,30 m x 4 m), Ploufragan (4,30 m x 3,70) et Ars (3,90 à 4,10 m x 2,90 m), soit un module récurrent de 3 à 4 m de côté. Ces quatre poteaux peuvent être accompagnés de poteaux intermédiaires sur les côtés ou dans l'axe central. Bien qu'il ne soit pas systématique, ce module quadrangulaire nous apparaît suffisamment récurrent pour être souligné et, au-delà, pour interroger les solutions architecturales qui pouvaient être mises à l'œuvre pour l'édification de ces bâtiments en amande. Un travail de restitution de ces architectures par analyse comparative détaillée a par ailleurs été engagé et le recours à une architecture sur portique pour la moitié orientale de certains de ces bâtiments en constitue une piste.

La cohérence de ces bâtiments se traduit enfin par leurs datations. Neuf dates sont en effet disponibles pour sept bâtiments. Trois bâtiments, représentés par six datations, montrent une grande concordance dans la deuxième moitié du III^{ème} millénaire (fig. 4). Le bâtiment de Lamballe et celui de Trémuson (la datation obtenue à Trémuson est issue du diagnostic, conduit par E. Roy en 2016 ; pour une réactualisation nous renvoyons à l'article de S. Toron dans ce même volume) apparaissent légèrement plus anciens, tandis que les bâtiments 2 et 3 de Plouescat renvoient plutôt au Néolithique Récent, dans la seconde moitié du IVème millénaire. Il faut toutefois préciser pour ce dernier cas que le fouilleur s'appuie sur le mobilier céramique campaniforme pour privilégier une attribution de ces bâtiments à la transition entre le Néolithique final et l'âge du Bronze ancien (Nicolas, 2015, p. 68).

CONCLUSION

Le bâtiment BAT1023 d'Ars s'intègre donc parfaitement au corpus existant d'édifices à architecture en amande qui, dans son ensemble et malgré quelques variations de détail, montre une telle homogénéité et une telle originalité qu'il est difficile de ne pas y reconnaître une convention culturelle. Bien que nous manquions encore de données pour déterminer fonction(s) et usage(s) de ces bâtiments si particuliers et malgré la rareté du mobilier et des structures associés, la découverte d'Ars constitue un jalon important dans la réflexion au sujet de cette convention architecturale « en amande ». Sa localisation en Charente démontre en effet que le modèle n'est pas propre à la péninsule armoricaine. Ce fait, ajouté aux dates retenues pour chaque bâtiment ainsi qu'à quelques éléments caractéristiques de mobilier, pousse à concevoir que l'architecture en amande puisse correspondre à un trait culturel proprement campaniforme (Nicolas et *al.*, à paraître). De cette hypothèse naissent dès lors de nouvelles questions propres au site d'Ars et sa région, sur les relations entre groupes artenaciens et campaniformes, auxquelles nous ne pouvons pour le moment répondre.

BIBLIOGRAPHIE

AUBRY L. (dir.), DELAGE R., DESFONDS A., FREITAS J., NICOLAS Th. et SIMON L. (2010) – *Ploufragan (Côtes-d'Armor), Rocade Briochine, « section Le Merlet – Le Sabot »*, rapport final d'opération : diagnostic, Inrap GO, Cesson-Sévigné, 42 p.
BLANCHET S. (dir.) (à paraître) – *Lannion, Côtes d'Armor, « Penn an Alé* », rapport final d'opération : fouille archéologique, Inrap GO, Cesson-Sévigné, à paraître.

BLANCHET S., NICOLAS T., TORON S. (2012) – « Des constructions inédites à la transition Néolithique final-Bronze ancien en Bretagne : premier bilan », *in InterNéo 9, Actes de la journée d'information du 17 novembre 2012*, Paris, Association InterNéo/Société Préhistorique Française, 135-145.
BOUCHET J.-M., BURNEZ Cl., LAGARDE M.-C. (1988) – « Nouvelles données sur le Néolithique récent et final entre les vallées de la Charente et du Né (Charente) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 85, n° 10-12, p. 412-432.
CROWCH A. (dir.), HAMON G., SOULAT J., KLINGER A. et ROUVIÈRE C. (2014)– *Quéven (56). Extension de la zone du Mourillon Ouest, « Park an Denved* », rapport final d'opération : diagnostic, Service départemental d'archéologie du Morbihan, Vannes, 2014, 219 p.
FURESTIER R. (2005) – *Les industries campaniformes du sud-est de la France*, Thèse de Doctorat de l'Université d'Aix-en-Provence, ESEP, 3 volumes, 738 p.
GHESQUIÈRE E. (2017) – Saint-André-sur-Orne, La delle du Poirier, *in Bilan Scientifique Régional de la région Basse-Normandie 2015*, DRAC/SRA, Ministère de la Culture, p. 82-84.
MENTELÉ S. (dir.), BLANCHET S., LE CARLIER C., CHEREL A.-F., LABAUNE F., LE FORESTIER S., GAUTIER M., GRATUZE B., HAMON C. et MATTERNE V. (2010) – *Bretagne, Côtes d'Armor, Lamballe, « ZAC de la Tourelle ». Mise en valeur agraire du terroir du plateau de la Tourelle aux II^e^ et I^er^ s. av. J.-C.*, rapport final d'opération : fouille préventive, Inrap GO, Cesson-Sévigné, 540 p.
NICOLAS E. (dir.), BRISOTTO V., LABAUNE-JEAN F. et NICOLAS Th. (2015) – *Finistère, Cléder / Plouescat, Creac'h ar Vrenn. Creac'h ar Vrenn, des bâtiments de la transition entre le Néolithique final et l'âge du Bronze ancien. Une nécropole du Bas-Empire,* Rapport final d'opération : fouille archéologique, Cesson-Sévigné : Inrap, 171 p.
NICOLAS C., FAVREL Q., ROUSSEAU L., ARD V., BLANCHET S., DONNART K., FROMONT N., MANCEAU L., MARCIGNY C., MARTICORENA P., NICOLAS T., PAILLER Y. et RIPOCHE J. (à paraître) – The introduction of the Bell Beaker culture in Atlantic France: an overview of settlements, *in A. Gibson (ed), Bell Beaker Settlements in Europe*, Prehistoric Society Research Paper. Oxford: Oxbow Books.
POUILLE D. (dir.), BESOMBES P.-A., BLANCHET S. et HERVIAUX G. (2011) – *Bais (Ile-et-Vilaine) « Bourg Saint-Pair ». Un domaine rural de la campagne des Riedons*, rapport final d'opération : fouille préventive, Inrap GO, Cesson-Sévigné, 519 p.
ROY E. (2016) – *Trémuson (22). Le Coin des Petits Clos : découverte de vestiges néolithiques et protohistoriques anciens*. Rapport de diagnostic, Inrap, SRA de Bretagne, 80 p.
TORON S. (2013) – *Carhaix-Plouguer (29), ZAC de Kergorvo,* rapport final d'opération archéologique, Service régional de l'Archéologie de Bretagne. Limoges : Éveha, 3 vol., 343 p.
TORON S. (à paraître) – *Trémuson (22). Le Coin des Petits Clos,* rapport final d'opération archéologique, Limoges : Éveha, fouille 2017, à paraître.
VACHER S. (dir.) (2016) – *Poitou-Charente, Charente, Ars, Chemin des Prés. Trois nouveaux indices de site : enclos quadrangulaire, sépultures et carrière*, Rapport de diagnostic, Inrap GSO, Bègles, 76 p.

Alexandre LEMAIRE
Archeodunum / UMR 5608
8, allée Michel de Montaigne
31770 Colomiers
a.lemaire@archeodunum.fr

Bruno BOSC-ZANARDO
Archeodunum / UMR 5608
8, allée Michel de Montaigne
31770 Colomiers
b.bosc-zanardo@archeodunum.fr

Fig. 1 – Ars « Chemin des Prés », localisation et plan des vestiges.

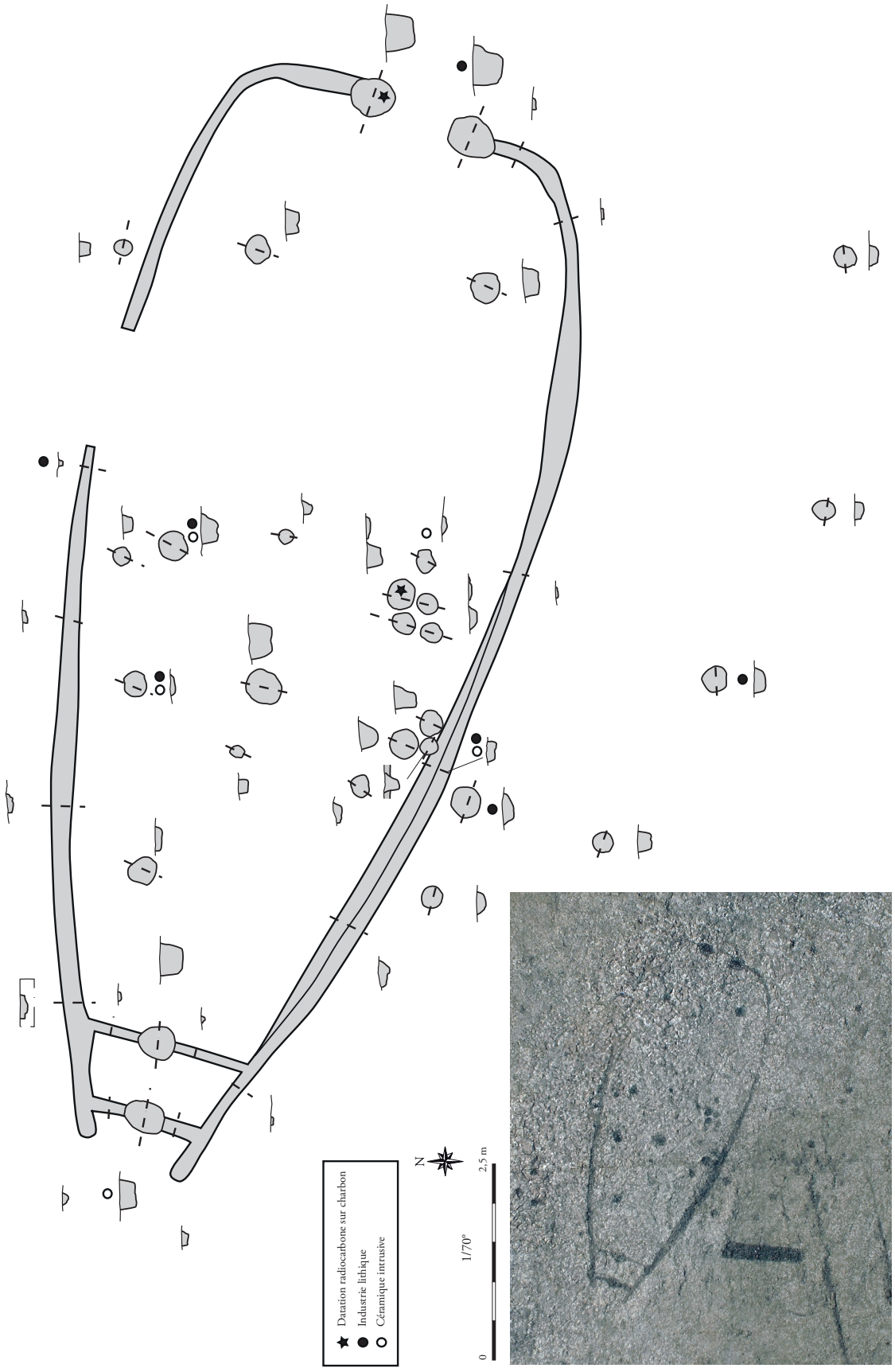

Figure 2 – Ars « Chemin des Prés », plan, coupes, localisation du mobilier et vue par drone du bâtiment BAT1023.

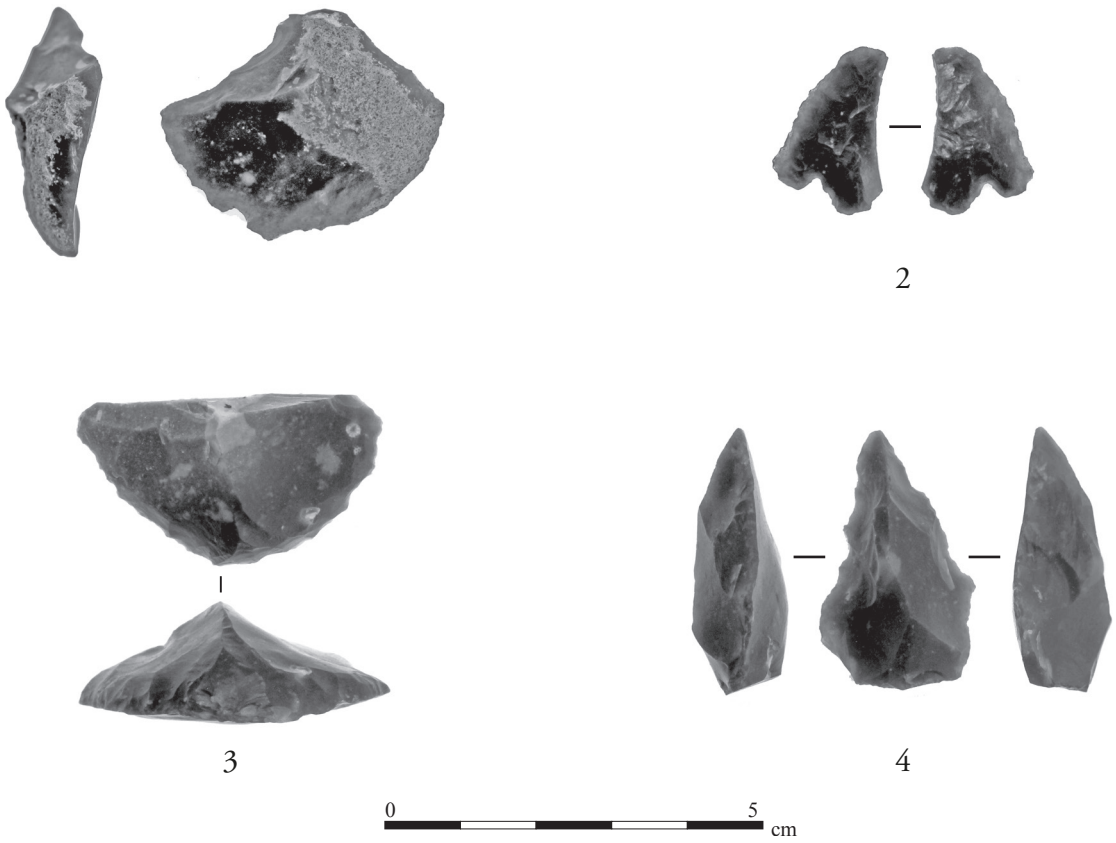

Fig. 3 – Ars « Chemin des Prés », Mobilier lithique.

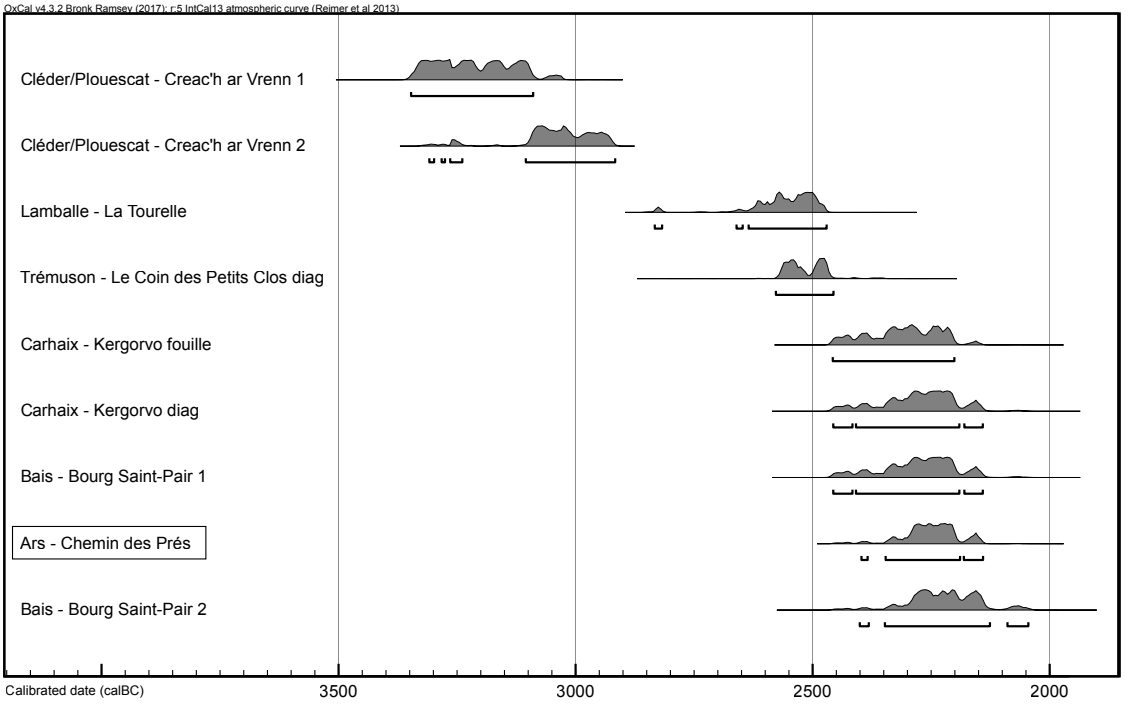

Fig. 4 – Datations radiocarbones provenant des bâtiments en amande.

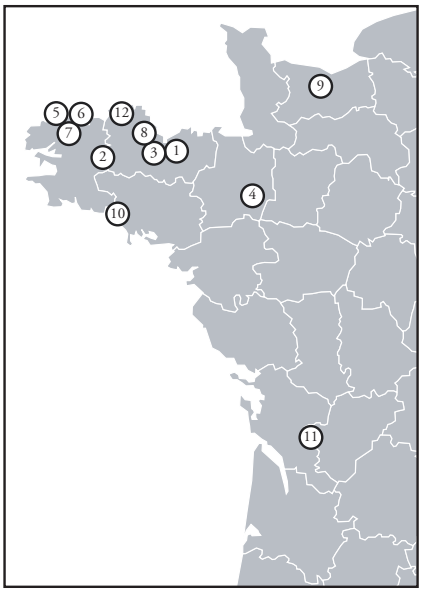

1 : Lamballe - La Tourelle (22) (Mentelé 2010)
2 : Carhaix-Plouguer - Kergorvo (29) (Toron 2013)
3 : Ploufragan - Le Merlet (22) (Aubry 2010)
4 : Bais - Bourg Saint-Pair (35) (Pouille 2011)
5 - 6 - 7 : Cléder-Plouescat - Creac'h ar Vrenn, bâtiments 3 - 2 - 1 (29) (Nicolas 2015)
8 : Trémuson - Le Coin des Petits Clos (22) (Toron dans ce même volume, fig. 4; plan non reproduit)
9 : Saint-André-sur-Orne - La Delle du Poirier (14) (Ghesquière 2017)
10 : Quéven - Park an denved (56) (Crowch 2014)
11 : Ars - Chemin des Prés (16)
12: Lannion - Penn an Alé (22) (Blanchet à paraître; plan inédit)

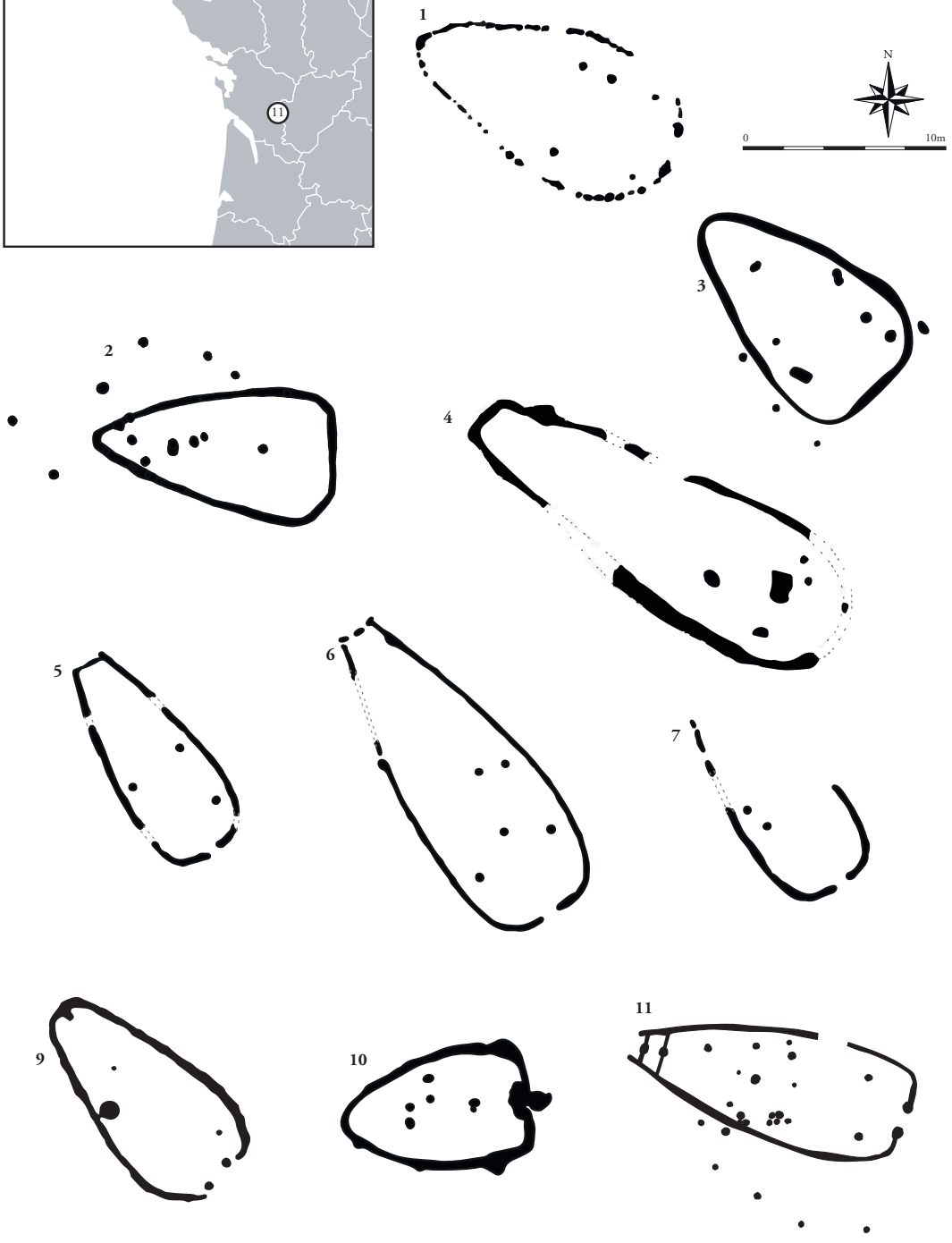

Fig. 5 – Plans de bâtiments en amande connus et localisation des sites.

LISTE DES COLLOQUES ET JOURNÉES INTERNÉO

• 1er colloque interrégional sur le Néolithique (1972, Sens), non publié.
• 2e colloque interrégional sur le Néolithique (1973, Mâcon), non publié.
• 3e colloque interrégional sur le Néolithique (1974, Strasbourg), non publié.
• 4e colloque interrégional sur le Néolithique (1976, Montbéliard), non publié.
• 5e colloque interrégional sur le Néolithique (1977, Saint-Amand-Montrond) : Études sur le Néolithique de la région Centre (1981), Association des Amis du Musée Saint-Vic, 18200 Saint-Amand-Montrond.
• 6e colloque interrégional sur le Néolithique (1979, Châlons-sur-Marne) : Actes du 6e colloque interrégional sur le Néolithique (1980), Association d'Études préhistoriques et protohistoriques de Champagne-Ardennes, Route de Montmort, Fromentières, 51120 Montmirail.
• 7e colloque interrégional sur le Néolithique (1980, Sens) : Le Néolithique de l'Est de la France (1982), Société archéologique de Sens, 5 rue Rigault, 89100 Sens.
• 8e colloque interrégional sur le Néolithique (1981, Le Puy-en-Velay) : Influences méridionales dans l'Est et le Centre-Est de la France au Néolithique : le rôle du Massif Central (1984), Centre de Recherches et d'Études préhistoriques de l'Auvergne, Cahier 1.
• 9e colloque interrégional sur le Néolithique (1982, Compiègne) : Le Néolithique dans le Nord et le Bassin Parisien (1984), Revue Archéologique de Picardie.
• 10e colloque interrégional sur le Néolithique (1983, Caen) : Actes du 10e colloque interrégional sur le Néolithique (1986), Revue Archéologique de l'Ouest, supplément n° 1.
• 11e colloque interrégional sur le Néolithique (1984, Mulhouse) : Actes du 11e colloque interrégional sur le Néolithique (1992), Association InterNéo, Musée des Antiquités Nationales.
• 12e colloque interrégional sur le Néolithique (1985, Lons-le-Saunier) : Du Néolithique moyen II au Néolithique final au nord-ouest des Alpes (1988), Cercle Girardot, 25 rue Richebourg, 39000 Lons-le-Saunier.
• 13e colloque interrégional sur le Néolithique (1986, Metz) : Le Néolithique du nord-est de la France et ses relations avec les régions rhénanes et mosanes (1993), DAF n° 41, Maison des Sciences de l'Homme, Paris.
• 14e colloque interrégional sur le Néolithique (1987, Blois) : La région Centre, carrefour d'influences ? (1991) Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, Supplément, Centre Régional de Recherches archéologiques, place du Marché-au-Blé, rue de la Vieille Prison, 36200 Argenton-sur-Creuse.
• 15e colloque interrégional sur le Néolithique (1988, Châlons-sur-Marne) : Actes du 15e colloque interrégional sur le Néolithique (1991), Association régionale pour la Protection et l'Étude du Patrimoine préhistorique (ARPEPP), 51130 Voipreux.
• 16e colloque interrégional sur le Néolithique (1989, Paris) : Le Néolithique au quotidien (1993), DAF n° 39, Maison des Sciences de l'Homme, Paris.
• 17e colloque interrégional sur le Néolithique (1990, Vannes) : Le Roux C.-T., dir. (1992) Paysans et bâtisseurs. L'émergence du Néolithique atlantique et les origines du mégalithisme, Revue Archéologique de l'Ouest, Supplément n° 5.
• 18e colloque interrégional sur le Néolithique (1991, Dijon) : Duhamel P., dir. (1996) La Bourgogne entre les bassins rhénan, rhodanien et parisien : carrefour ou frontière ? Revue Archéologique de l'Est, supplément n° 14. Université de Bourgogne, 6 bd Gabriel, 21000 Dijon.
• 19e colloque interrégional sur le Néolithique (1992, Amiens) : Actes du 19e colloque interrégional sur le Néolithique (1995), Revue archéologique de Picardie, numéro spécial.
• 20e colloque interrégional sur le Néolithique (1993, Vannes) : Billard C., dir. (1995). Actes du 20e colloque interrégional sur le Néolithique, Revue archéologique de l'Ouest, supplément n° 7.
• 21e colloque interrégional sur le Néolithique (1994, Poitiers) : Gutherz X. et Joussaume R., dir. (1998). Le Néolithique du Centre-Ouest de la France, Association des Publications Chauvinoises, Chauvigny.
• 22e colloque interrégional sur le Néolithique (1995, Strasbourg) : Jeunesse Ch., dir. (1997). Le Néolithique danubien et ses marges, entre Rhin et Seine. Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace, supplément, 1997, 1 place de la Mairie, 68 440 Zimmersheim.
• 23e colloque interrégional sur le Néolithique (1997, Bruxelles) : Cauwe N. et Van Berg P.-L., dir. (1998). Organisation néolithique de l'espace en Europe du nord-ouest, anthropologie et préhistoire, tome 109, Bulletin de la Société Royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire, Bruxelles.
• 24e colloque interrégional sur le Néolithique (1999, Orléans) : Agogué O., Leroy D. et Verjux Ch., dir. (2007). Camps, enceintes et structures d'habitat néolithiques en France septentrionale, Revue Archéologique du Centre de la France, 27ème supplément, Tours, 2007.
• 25e colloque interrégional sur le Néolithique (2001, Dijon) : Duhamel P. dir. (2006). Impacts interculturels au Néolithique moyen : du terroir au territoire : sociétés et espaces. Revue archéologie de l'Est, supplément 25.
• 26e colloque interrégional sur le Néolithique (2003, Luxembourg) : Le Brun-Ricalens F., dir. (2009) Actes du 26ème colloque interrégional sur le Néolithique, Luxembourg, 8 et 9 novembre 2003. Archaeologia Mosellana, n° 7/2007.
• 27e colloque interrégional sur le Néolithique (2005, Neuchâtel) : Besse M., dir. (2007). Sociétés néolithiques, des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande 108.
• 28e colloque interrégional sur le Néolithique (2007, Le Havre) : Billard C., Legris M., dir. (2010). Premiers Néolithiques de l'Ouest. Cultures, réseaux, échanges des premières sociétés néolithiques à leur expansion. Presses Universitaires de Rennes, 2010.

• 29e colloque interrégional sur le Néolithique (2009, Villeneuve d'Ascq) : Bostyn F., Martial E., Praud I., dir. (2011). Le Néolithique du nord de la France dans son contexte européen. Habitat et économie aux 4e et 3e millénaires avant notre ère. Revue Archéologique de Picardie, Numéro spécial 28, 2011.
• 30e colloque interrégional sur le Néolithique (2011, Tours) : Louboutin C., Verjux C., Billard C., Irribarria R. dir. (2014). Zones de production et organisation des territoires au Néolithique. Espaces exploités, occupés, parcourus. Revue Archéologique du Cenntre de la France, supplément 51, 2014.
• 31e colloque interrégional sur le Néolithique (2013, Chalons-en-Champagne) : Laurelut C., Vanmoerkerke J., dir. (2014). Occupations et exploitations néolithiques. Et si l'on parlait des plateaux ? Bulletin de la Société d'Archéologie Champenoise 107, n° 4, 2014.
• 32e colloque interrégional sur le Néolithique (2017, Le Mans) : Marchand G., Fromont N. dir. (sous presse). Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique. Mémoire de l'Association des Publications Chauvinoises, sous presse.

• 1er colloque nord-sud (Rencontres Méridionales de Préhistoire récente - InterNéo), Marseille 2012 : Sénépart I., Billard C., Bostyn F., PRAUD I. et Thiraud É., dir. (2014) Méthodologie des recherches de terrain sur la Préhistoire récente en France : nouveaux acquis, nouveaux outils (1987-2012). Archives d'écologie préhistorique, 2014.
• 2e colloque nord-sud (Rencontres Méridionales de Préhistoire récente - InterNéo - Association pour la Recherche sur l'âge du Bronze), Dijon 2015 : Habitations et habitat du Néolithique à l'âge du Bronze en France et ses marges (à paraître).

• Journée InterNéo 1 (1996, Paris) : InterNéo 1 (1996), Association InterNéo, Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye (diffusion : Société Préhistorique Française).
• Journée InterNéo 2 (1998, Paris) : InterNéo 2 (1998), Association InterNéo, Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye (diffusion : Société Préhistorique Française).
• Journée InterNéo 3 (2000, Paris) : InterNéo 3 (2000), Association InterNéo, Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye (diffusion : Société Préhistorique Française).
• Journée InterNéo 4 (2002, Paris) : InterNéo 4 (2002), Association InterNéo, Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye (diffusion : Société Préhistorique Française).
• Journée InterNéo 5 (2004, Paris) : InterNéo 5 (2004), Association InterNéo, Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye (diffusion : Société Préhistorique Française).
• Journée InterNéo 6 (2006, Paris) : InterNéo 6 (2006), Association InterNéo, Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye (diffusion : Société Préhistorique Française).
• Journée InterNéo 7 (2008, Paris) : InterNéo 7 (2008), Association InterNéo, Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye (diffusion : Société Préhistorique Française).
• Journée InterNéo 8 (2010, Paris) : InterNéo 8 (2010), Association InterNéo, Musée d'Archéologie Nationale, Saint-Germain-en-Laye (diffusion : Société Préhistorique Française).
• Journée InterNéo 9 (2012, Paris) : InterNéo 9 (2012), Association InterNéo, Musée d'Archéologie Nationale, Saint-Germain-en-Laye (diffusion : Société Préhistorique Française).
• Journée InterNéo 10 (2014, Saint-Germain-en-Laye) : InterNéo 10 (2014), Association InterNéo, Musée d'Archéologie Nationale, Saint-Germain-en-Laye (diffusion : Société Préhistorique Française).
• Journée InterNéo 11 (2016, Saint-Germain-en-Laye) : InterNéo 11 (2016), Association InterNéo, Musée d'Archéologie Nationale, Saint-Germain-en-Laye (diffusion : Société Préhistorique Française).